

02 JUL. 2018

DECISION D'ANNULATION
D'APPEL D'OFFRES N°01/2017/CTSA-F

- **MAITRE D'OUVRAGE : SOCIETE CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE SA**
 - **OBJET : TRAMWAY DE CASABLANCA**
 - « **Fourniture du Matériel Roulant des deux lignes du Tramway T3 et T4 de la ville de Casablanca** »
- Vu Le Règlement des marchés de la société Casa Transports fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- Vu le changement des données économiques et techniques des prestations objet de l'appel d'offres qui ont été fondamentalement modifiées, et qui concernent notamment **le Nombre de Rames à acquérir, l'option de la Maintenance qui ne sera pas levée ainsi que l'introduction d'une offre de financement pour ledit matériel**
- Vu les dispositions de l'alinéa « a » du paragraphe « 1 » de l'article « 45 » du Règlement des marchés de la société Casa Transports.

Le directeur général « Autorité compétente » de la société Casa Transports « Maitre d'ouvrage », décide, en date du 2 Juillet 2018 l'annulation de l'appel d'offres en cours.

Le Directeur Général
Youssef DRAISS



CASABLANCA TRANSPORT EN SITE AMENAGE
Tel: +212 522 51 00 00
Fax: +212 522 51 00 00
Casablanca Marina, Tour Crystal 9ème étage